

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	12 663 302		12 663 302	13 405 206		741 904	5.53
Chiffre d'affaires NET	12 663 302		12 663 302	13 405 206		741 904	5.53
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				157 071		157 071	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			208 358	144 648		63 709	44.04
Autres produits			751 990	889 934		137 943	15.50
Total des Produits d'exploitation (I)			13 623 650	14 596 860		973 209	6.67
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 268 549	2 622 607		354 058	13.50
Impôts, taxes et versements assimilés			321 151	281 765		39 386	13.98
Salaires et traitements			5 571 334	6 102 056		530 722	8.70
Charges sociales			2 082 137	2 273 356		191 218	8.41
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			133 799	136 511		2 711	1.99
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			26 673	37 487		10 814	28.85
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 819 901	1 953 972		134 071	6.86
Total des Charges d'exploitation (II)			12 223 543	13 407 753		1 184 210	8.83
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 400 107	1 189 106		211 001	17.74
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	47 677		41 762		5 915	14.16
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9		9		0	3.10
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	47 686		41 771		5 915	14.16
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 262		954		4 309	451.85
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	5 262		954		4 309	451.85
2. Résultat financier (V-VI)	42 424		40 818		1 606	3.94
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 442 531		1 229 924		212 607	17.29
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	43 901		79 966		36 065	45.10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	674		159		515	324.19
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	44 575		80 125		35 550	44.37
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	44 575		80 125		35 550	44.37
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	215 815		161 606		54 209	33.54
Impôts sur les bénéfices (X)	341 031		255 426		85 605	33.51
Total des produits (I+III+V+VII)	13 671 337		14 638 631		967 294	6.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 830 227		13 905 864		1 075 637	7.74
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	841 110		732 767		108 343	14.79

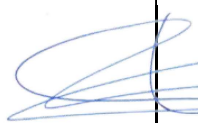
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

8 063 12 100

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	91 031	80 526	10 504	4 480	6 024	134.46
	Fonds commercial (1)	391 462		391 462	391 462		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	41 489	30 900	10 590	20 026	9 436	47.12
	Autres immobilisations corporelles	1 231 526	887 505	344 022	269 527	74 495	27.64
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	78 538		78 538	78 538			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	102 843		102 843	91 908	10 935	11.90	
Total II	1 936 889	998 930	937 959	855 941	82 018	9.58	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 111 661	42 740	6 068 921	6 359 224	290 303	4.57
	Autres créances	417 595		417 595	491 678	74 084	15.07
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 876 024		1 876 024	530 028	1 345 996	253.95	
Charges constatées d'avance (3)	15 731		15 731	22 121	6 390	28.89	
Total III	8 421 010	42 740	8 378 271	7 403 052	975 219	13.17	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 357 900	1 041 670	9 316 230	8 258 993	1 057 237	12.80	

Certifié conforme par le représentant légal


acceo
 Le Grand Bosquet Bât A
 ZAC de la Plaine de Jouques
 Chemin de Font Sereine
 13420 GEMENOS
 SIREN : 500 286 638

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an

102 843

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 965 835)	1 965 835		1 965 835			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	160 152		160 152			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	196 584		196 584			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	841 110		732 767		108 343	14.79
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	3 163 681		3 055 338		108 343	3.55
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 088		1 033		55	5.33
	Emprunts et dettes financières diverses	878 578		75 578		803 000	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	981 850		1 127 928		146 078	12.95	
Dettes fiscales et sociales	2 910 421		3 196 487		286 066	8.95	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	422 082		450 304		28 221	6.27	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	958 530		352 326		606 204	172.06
	Total IV	6 152 549		5 203 655		948 894	18.24
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 316 230		8 258 993		1 057 237	12.80

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 152 549 5 207 615

ACCEO

Société par actions simplifiée

Le Grand Bosquet - Bat A Chemin de Font Sereine

ZAC de la Plaine de Jouques

13420 GEMENOS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

ACCEO

Société par actions simplifiée

Le Grand Bosquet - Bat A Chemin de Font Sereine

ZAC de la Plaine de Jouques

13420 GEMENOS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société ACCEO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACCEO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constate le chiffre d'affaires selon les modalités décrites dans la note « Informations générales complémentaires » de l'annexe. Ce chiffre d'affaires est dépendant des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations, et à revoir les calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : en application de la loi, nous vous signalons que le modèle utilisé pour présenter les échéances des dettes fournisseurs et des créances clients non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu ne suit pas le modèle fixé par l'arrêté du 20 mars 2017 pris en application de l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 9 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Anne-Marie MARTINI

ACCEO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 965 835 €
Siège social : Le Grand Bosquet Bât A - Chemin De Font Sereine
13420 Gémenos
500 286 638 RCS MARSEILLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 18 JUN 2021

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique, sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 841 109,69 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 841 109,69 €
- Soit un bénéfice distribuable de 841 109,69 €
- Une somme de 841 109,69 €

à titre de dividendes, soit par action, un montant d'environ 0,42786 €.

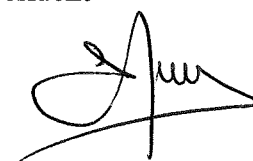
Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2019	732 766,88 €	-	732 766,88 €	-
31/12/2018	1 136 315,29 €	-	1 136 315,29 €	-
31/12/2017	4 183 934,89 €	-	4 183 934,89 €	-

Copie certifiée conforme

Le Président



ACCEO

CHEMIN DE FONT SEREINE
LE GRAND BOSQUET - BAT A
13420 GEMENOS

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

ACCEO GROUP

83 Che De Font Sereine

13420 GEMENOS

01 85 58 35 45

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur de l'exercice.

L'entreprise a eu recours à l'activité partielle durant plusieurs mois afin de limiter l'impact sur son activité des deux périodes de confinement décrétées au cours de l'année 2020.

L'entreprise a également eu recours au Prêt Garanti par l'Etat (PGE) par l'intermédiaire de la société tête de Groupe, la SAS ACCEO GROUP, à hauteur de 4M€ débloqué fin juillet 2020.

A la date d'arrêté des comptes, le PGE n'a pas été utilisé.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause malgré la crise sanitaire liée au COVID-19 qui perdure.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Informations générales complémentaires

Reconnaissance du chiffre d'affaires :

Les principes comptables sont conformes à la réglementation et le chiffre d'affaires est reconnu selon les critères suivants :

- Le fait générateur de la vente ;
- La prise en compte des prestations de service au fur et à mesure de leur réalisation ;
- La prise en compte du chiffre d'affaires récurrent au prorata temporis.

Produits constatés d'avance et factures à établir :

Ces éléments sont comptabilisés pour tenir compte de la règle de rattachement des produits et charges à la période concernée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	47 333	26 673	31 266		42 740
TOTAL	47 333	26 673	31 266		42 740
TOTAL GENERAL	47 333	26 673	31 266		42 740
Dont dotations et reprises d'exploitation		26 673	31 266		

La société a été assignée au Conseil des Prud'hommes par un ancien salarié qui demande des dommages et intérêts à hauteur de 100 k€.

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	1.0000	1 965 835			1 965 835

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
TUP 22/05/2012			118 787	118 787	
APA A2C CONTROLE 2013			272 675	272 675	
Total			391 462	391 462	

Leur valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, pour tenir compte de leur valeur actuelle à l'inventaire.

A la clôture de l'exercice, un test de dépréciation est réalisé sur chaque ligne composant le poste "Fonds commercial" afin de déterminer une valeur. Ce test s'appuie sur la base de données prévisionnelles.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 734 200
Autres créances	193 498
Disponibilités	457
Total	1 928 155

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 088
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	613 294
Dettes fiscales et sociales	1 221 380
Autres dettes	2 333
Total	1 838 095

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 731
Total	15 731
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	958 530
Total	958 530